



1ères Puces du Rétro Campeur

8, 9 et 10 Juin 2019

Petit Pré, 24110 Saint Astier (Dordogne)

Présentation des Puces du Rétro Campeur

Les Puces du Rétro Campeur sont organisées par un groupe de bénévoles passionnés par le camping vintage, ses véhicules (caravanes, tentes, campers vans, vélo...) et accessoires (matériel, déco, pièces, équipement, tenues...). La Mairie et le Comité des fêtes de St Astier apportent leur soutien logistique et administratif pour que cette 1^{ère} édition puisse avoir lieu et nous les en remercions.

Au programme :

Les 3 jours : Campement rétro pour les **véhicules et attelages de plus de 30 ans**. PAF (participation aux frais) à votre convenance.

Inscription obligatoire (nombre de places limitées)

Le Samedi soir : Soirée guinguette années 50s, 60s et 70s. Accès libre.

Le Dimanche : **Bourse d'échange rétro camping et vélo**. 3€/ml, minimum 2m.

Restauration (foods trucks) et buvette (tenue par les bénévoles) sur place.

Les tenues d'époques sont les bienvenues.

-BULLETIN D'INSCRIPTION-

Raison Sociale (pour les pro) :

NOM : Prénom :

Adresse : Code Postal : Ville :

Portable : Email (obligatoire) :

Site internet (pour les pro) : Page Facebook :

Réservation emplacement CAMPEMENT RETRO (réservé aux véhicules de plus de 30 ans ou exceptionnels soumis à décision des organisateurs)

caravane camper van tente

Marque : Type :

Année : N° immatriculation (si concerné) :

Nom cie assurance : N° Police assurance :

Si caravane, véhicule la tractant, marque, type et année :

Sera présent : Samedi (installation de 11h à 17h) Dimanche Lundi (départ max à 16h)

Réservation emplacement BOURSE RETRO CAMPING

professionnel particulier

Préciser les produits exposés : véhicules (caravanes, vélos, campers vans) tente jouets matériel de camping

pièces puces vintage accessoires et déco de camping autre, préciser.....

Véhicule sur le stand (uniquement si plus de 30 ans, sinon parking exposant) : OUI NON

Pour les professionnels, joindre avec ce bulletin :

- un extrait d'immatriculation au registre du commerce de moins de 6 mois
- la copie recto/verso de la carte de commerçant non sédentaire
- une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle (RCP)

Pour les particuliers, joindre avec ce bulletin :

- la copie de la carte d'identité

En signant ce bulletin :

- je m'engage à respecter les alignements et l'emplacement qui me sera réservé
- la sous location de stand est interdite
- les réservations se font par ordre d'inscription
- je certifie sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement de la manifestation et l'accepter
- j'autorise l'organisation à publier toute interview filmée ou enregistrée, ou reportage photographique

Nombre de ml réservéx3€/ml =€

Date et signature

CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE 5 MAI 2019

Toute inscription est soumise à l'autorisation de l'organisation

Fiche complétée, à retourner impérativement avant le 5 mai 2019

Par mail : pucesduretrocampeur@orange.fr

Par courrier : Valérie Sers – Puces du Rétro Campeur - 7 Rue Lavoisier - 24110 St Astier

Pour les exposants l'inscription ne sera définitive qu'à réception du règlement par chèque à l'ordre du Comité des Fêtes de St Astier

REGLEMENT DE LA MANIFESTATION

Les foods trucks ou autres services (barbier, tatoueur éphémère, coiffeur...), souhaitant s'installer doivent contacter l'organisation à pucesduretrocampeur@orange.fr ou 06 06 41 06 76 afin de demander les conditions particulières liées à ces activités.

Installation des exposants boursiers – Accès par la rue Parmentier : Les exposants sont tenus d'installer leur stand avant 10h le dimanche 9 juin. Accueil et placement par les bénévoles à partir de 8h00. Après installation, seuls les véhicules de plus de 30 ans pourront rester sur place. Les véhicules de moins de 30 ans devront être garés sur un parking qui leur sera indiqué. Chacun utilise son propre matériel d'exposition, les emplacements ne sont pas couverts. Aucun branchement électrique n'est prévu pour la bourse d'échange. Seuls les foods trucks et rétro campeurs auront accès à l'électricité. Placement selon les disponibilités et la nature de la demande.

Démontage à partir de 18h le dimanche.

Pour les propriétaires de caravanes, vélos ou campers van à vendre et qui ne pourraient pas (tous) les déplacer un panneau d'affichage sera mis à disposition pour les annonces (merci de préparer au maximum une annonce de 10cmx10cm afin de laisser de la place à tout le monde)

Installation des rétro campeurs – Accès par la rue du Petit Pré : Les rétros campeurs pourront s'installer le samedi 8 juin de 11h à 17h maximum pour permettre à chacun de participer ensuite à la soirée guinguette qui débutera à 19h. Les départs pourront se faire le dimanche soir à partir de 19h et le lundi au maximum à 16h.

Accueil et placement par les bénévoles à partir de 11h00 le samedi. Placement selon les disponibilités et la nature de la demande.

Après installation, seuls les véhicules de plus de 30 ans pourront rester sur place. Les véhicules de moins de 30 ans devront être garés sur un parking qui leur sera indiqué.

Un branchement électrique sera à votre disposition pour alimenter uniquement les éclairages et chargeurs de petits appareils. La puissance ne permettra pas le branchement de gros appareils électriques. L'usage de groupe électrogène n'est pas autorisé.

Le site se trouve en bord de rivière sur un terrain en partie ombragé qui n'est pas un camping mais vous y trouverez électricité (pensez aux longues rallonges), un point d'eau (pensez aux jerricans), des sanitaires (loués pour l'occasion) et des tables. Des douches seront mises à dispositions des Rétro Campeurs au gymnase qui se trouve à 300m.

Un grand barbecue sera réservé aux rétro campeurs. Les feux sont interdits au sol.

Dimanche soir projection cinéma en plein air réservée aux rétrocampeurs.

L'organisation souhaite que le campement soit accessible gratuitement, un PAF (Participation aux Frais) à votre convenance à déposer dans la boîte qui sera à votre disposition sur place (accueil et buvette) sera le bienvenu.

Annulation : les sommes versées par les exposants ne seront pas remboursée en cas de défection, sauf cas de force majeur étudié par l'organisation.

Assurances : Chaque participant, particulier ou professionnel, devra posséder une assurance valide de responsabilité civile. Les organisateurs ne pourront être en aucun cas tenus responsables des éventuelles dégradations ou vols survenus pendant la manifestation. Aucun gardiennage n'est prévu sur le site pour les nuits du samedi au dimanche et du dimanche au lundi.

Etat des lieux : Chaque participant s'engage à respecter les lieux, à ne pas les dégrader, et à rendre son emplacement tel qu'il l'a trouvé.

Tous les véhicules présents sur le site devront rouler au pas (10km/h maxi).

Les participants devront respecter les emplacements dédiés (parking véhicules de plus de 30 ans, parking véhicules de moins de 30 ans des exposants et rétrocampeurs, zone de camping, zone foodtrucks et guinguette, zone bourse d'échange)

Le nombre de places sur le parking dédié pour les véhicules de plus de 30 ans est limité, le placement se fera au fur et à mesure des arrivées, parking général à proximité.

Les enfants sont sous l'entière responsabilité de leurs parents (notamment dans la zone de jeux publics existant sur place).

Les chiens et autres animaux ne doivent pas être laissés en liberté sur le site de la manifestation.